

DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET AUTOROUTIER A31BIS

DU 15 AVRIL AU 30 SEPTEMBRE 2015

CAHIER D'ACTEUR

N°36
SEPTEMBRE
2015



P.A.I. à **FLORANGE**

Protection des Aménagements des Infrastructures de Florange

Jeune association ayant pour but de protéger la commune de Florange contre toute attaque visant les aménagements et infrastructures présentes ou à venir. Les citoyens de la ville se mobilisent, ayant obtenu déjà plus de 2 000 signatures sur la pétition, et ayant rejoint l'association en tant que membres. Le but est le même pour tous, garder notre commune intacte après toutes les épreuves subies, avec la fermeture des hauts fourneaux, entre autres. Après le chômage en recrudescence, dans notre vallée, il est hors de question qu'on nous enlève le peu qu'il nous reste : notre foyer, notre santé, notre sécurité, et notre fierté ! Donc notre but, en créant cette association, est de préserver notre ville, de la sauver des attaques extérieures !

Présidente : Mme Nadine MENZIN

CAHIER D'ACTEUR COLLECTIF PAIX À FLORANGE

Les cahiers d'acteurs sont rédigés sous sa responsabilité par toute personne morale qui désire exprimer un point de vue argumenté. Ils sont édités et diffusés par la CPDP.

Nous affirmons :

- > Que les solutions alternatives sont ignorées ;
- > Que ce tracé est illégal puisque en contradiction avec le texte de la Directive territoriale d'aménagement du bassin nord mosellan (« L'État reconnaît la nécessité d'un itinéraire autoroutier pour le transit international et les échanges, qui s'écarte des zones urbaines ») ;
- > Que ce tracé est dangereux et nocif pour nos enfants (l'emprise de l'autoroute est située à 25 m de l'école d'Ebange, en limite du stade du collège et à 200 m du collège lui-même) ;
- > Que la ville de Florange déjà violemment touchée par la fermeture des hauts fourneaux, et le chômage occasionné, ne doit pas subir une autre attaque de l'Etat, les habitants de Florange ne demandent qu'à vivre en paix dans les maisons qu'ils ont payées à la sueur de leur front ;
- > Que les sacrifices auxquels ont consentis les Florangeois pour acquérir leurs foyers seront réduits à néant par la décision de technocrates n'ayant pas pris la peine de visiter les lieux, s'en tenant à des tracés obsolètes.

Nous dénonçons :

- > Le refus d'organiser une réunion publique à Florange portant sur le tracé A31 bis (une honte de la part des services de l'Etat) ;
- > L'augmentation de pollution due à la concentration de CO2 et particules fines, très nocives pour la santé, mais aussi celles de tous les polluants secondaires tels que l'Ozone et bien d'autres encore ;
- > Le surplus de pollution sonore non stoppé par les « murs anti-bruit » ;
- > Le non-respect du Grenelle de l'environnement ;
- > La perte de la valeur immobilière de nos maisons ;
- > Le principe de la concession au privé et le péage qui va dissuader la majorité des riverains et des transporteurs d'emprunter cette autoroute et va surcharger le réseau secondaire (**les rues de nos villes !!!**) aggravant la dangerosité et les coûts d'entretien de ces voiries.

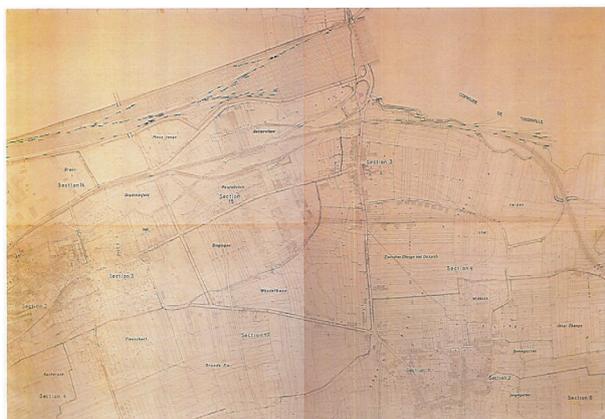
Nous réclamons :

- > La présentation d'alternatives par l'Etat pour résoudre les problèmes de circulation existants ;
- > La préservation des terres agricoles, naturelles, habitées, menacées par le tracé ;
- > La sauvegarde des habitations et la qualité de vie des habitants de Florange (750 maisons et 180 logements à moins de 300 mètres du tracé) soit plus de mille familles, alors que sur Thionville on dénombre moins d'habitations à 300 mètres de l'A31
- > La protection de la ressource en eau et de la qualité de l'air (étang Schiltz, carpodrome et périmètre des puits de captage des eaux) ;

PROJET AUTOROUTIER A31BIS

- > La préservation de la santé et de la sécurité des habitants ;
- > La communication de l'ensemble des études des impacts environnementaux, humains et sanitaires ;
- > Une véritable politique de transports en communs en jouant sur la complémentarité des différents modes de déplacements ;
- > La création d'une autorité organisatrice de transports qui coordonne l'ensemble de services et de transports dans le périmètre des tracés ;
- > Pourquoi l'Etat ne termine-t-il pas le tracé A30 vers Longwy (tunnel 2x1 voie Hayange) avec la réalisation des différents échangeurs ?
- > Le contournement de Thionville par Yutz qui est déjà réalisé et celui de Yutz à Zoufftgen en pleine campagne qui n'est pas réalisé à ce jour ;
- > L'abandon définitif de l'emprise de la voie rapide sur Florange (étude réalisée il y a 50 ans et qui n'a plus lieu à ce jour).

En 1970, date de la réservation foncière : pas d'urbanisation sur le tracé (voir les photos avant et aujourd'hui) :



Florange en 1970



Florange aujourd'hui - Le trait rouge représente le tracé prévu

Nous avons le soutien de :

Mr WEITEN, Président Portes de France, président du conseil départemental de la Moselle

Mr LEONARDI, Maire d'Uckange

Mr PERON, Maire d'Algrange

Mr JURZAK, Maire de Serémange

Mr DECKER, Maire de Florange